

blé (M. Lang) faisait appel aux membres, et je cite la page 26 dudit rapport:

• (9.40 p.m.)

Je demande aux membres du Comité de faire en sorte qu'ils approuvent ce bill et laissons cet argent entre les mains des cultivateurs et préparons le plan de stabilisation l'avenir.

Malheureusement, toutes ces demandes ont été refusées. Nous avons continuellement eu à faire face à une opposition systématique à tous les projets de loi qui ont été déferés au comité permanent de l'agriculture.

L'honorable député de Crowfoot (M. Horner) faisait allusion, tantôt, à certaines difficultés qui existent dans le domaine de l'agriculture; nous essayons d'établir une politique de planification orientée vers l'avenir. Malheureusement, nous ne pouvons pas avoir la collaboration de l'opposition. Histoire de confirmer à quel point les membres du comité permanent de l'agriculture et le gouvernement actuel désirent l'établissement d'une législation agricole susceptible de solutionner les problèmes, je signalerai que le comité a siégé jusqu'à 7h.30 du matin le 23 mars dernier, justement pour faire face à l'opposition systématique de l'honorable député de Crowfoot et de l'honorable député de Mackenzie (M. Korchinski). Ils ont tout fait pour entraver le progrès du comité qui désirait adopter une loi concernant l'établissement d'un Office de commercialisation à l'échelle nationale. Nous attendons encore l'adoption de cette loi.

Monsieur le président, je crois que l'engagement pris par le présent gouvernement envers les cultivateurs l'a été le 29 avril dernier, alors que la motion portant 1<sup>re</sup> lecture a été présentée. Et c'est depuis ce temps que le ministre responsable de la Commission canadienne du blé fait appel aux membres du comité permanent de l'agriculture, après avoir rencontré toutes les associations agricoles afin d'adopter cette loi.

Je ne veux pas m'attarder plus longtemps sur ce sujet, mais je me demande quels intérêts certains membres du comité de l'agriculture entendent défendre. Est-ce que ce sont ceux des producteurs ou ceux des propriétaires d'éleveurs à grains? Il semblerait plutôt que leur sympathie aille à ceux-ci.

La politique actuelle du gouvernement consiste à vendre le grain et non pas à l'entreposer. Le ministre faisait allusion aujourd'hui à une augmentation des marchés d'exportation de cette année comparativement à ceux de l'année dernière. Les exportations de l'an dernier représentaient une grande amélioration sur les années précédentes, s'établissant à 10 p. 100. Voilà qui prouve à quel point nous désirons non pas emmagasiner les grains dans les élévateurs, mais adopter une politique dynamique, de sorte que les grains des cultivateurs soient vendus et que ces derniers touchent les profits auxquels ils ont droit.

Il faut adopter ce bill au plus vite. C'est le vœu du gouvernement actuel. Lorsque nous enregistrons notre vote, dans quelques moments, le Canada tout entier saura qui sont les vrais amis des cultivateurs.

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, pendant le peu de temps qui me reste, j'aimerais dire que je n'ai jamais entendu autant de gémissements, de pleurnicheries et de hurlements à propos d'obstruction systématique. Jusqu'au moment où ce bill nous est revenu, ce débat avait duré, un peu plus de 12 heures. La Chambre a été saisie de 16 amendements. Il s'agit d'amendements que désirent nos cultivateurs.

Un de ces jours, les députés d'en face et le gouvernement, s'ils ne font rien pour améliorer notre économie, se trouveront vraiment en face d'une obstruction systématique. Ce n'est pas le cas actuellement. Il s'agit d'amendements présentés au nom de nos agriculteurs et il est grand temps que le ministre de l'Agriculture (M. Olson) l'admette.

**M. Douglas A. Hogarth (New Westminster):** Monsieur l'Orateur, cet après-midi on m'a défié de participer à ce débat, et j'ai été trop heureux de le faire. Si seulement j'en avais le temps, je répondrais au député. Son affirmation ne tient pas debout.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre. Comme il est 9 h 45, j'ai le devoir, conformément au paragraphe 9 de l'article 58 du Règlement, d'interrompre les délibérations et de mettre immédiatement aux voix les questions nécessaires pour disposer des motions dont la Chambre est saisie.

(L'amendement de M. Lewis, mis aux voix, est rejeté par 112 voix contre 73.)

• (9.40 p.m.)

#### ONT VOTÉ POUR:

##### MM.

Aiken  
Alexander  
Alkenbrack  
Baldwin  
Bell  
Benjamin  
Bigg  
Blackburn  
Brewin  
Burton  
Cadieu  
Caouette  
Carter  
Crouse  
Dinsdale  
Dionne  
Fairweather  
Forrestall  
Gauthier  
Gilbert  
Gleave  
Grills  
Gundlock  
Hales  
Harkness  
Hees  
Horner  
Howard (Skeena)  
Howe  
Knowles (Winnipeg-Nord-Centre)  
Korchinski  
Lambert  
(Edmonton-Ouest)

##### MM.

Laprise  
Latulippe  
Lewis  
MacDonald (Egmont)  
MacInnis (M<sup>me</sup>)  
MacLean  
Macquarrie  
MacRae  
McCleave  
McGrath  
McIntosh  
McQuaid  
Marshall  
Mather  
Mazankowski  
Monteith  
Moore  
Nesbitt  
Nielsen  
Noble  
Nystrom  
Paproski  
Peddle  
Peters  
Ricard  
Ritchie  
Rowland  
Ryan  
Saltsman  
Schumacher  
Scott  
Simpson  
Skoberg  
Skoreyko